

est un pays chrétien comptant quelque trente-cinq millions d'habitants. Nous sommes fiers du fait que plus de 90 p. 100 des Canadiens sont chrétiens. Au cours du présent conflit, la Pologne a souffert plus que toute autre nation. Malgré tout ce que la Pologne a accompli et enduré pour défendre la civilisation et la liberté, elle semble, toutefois, désignée comme le seul pays allié qui perdra la guerre quelle que soit la grandeur de la victoire des Nations alliées.

Je me rends compte qu'un ami de la Pologne qui a dit sa façon de penser en un autre endroit fut critiqué par un journal local pour avoir introduit de la propagande pernicieuse dans la politique canadienne. Je me rends compte aussi qu'un membre du Gouvernement a tenté de justifier la ligne dite Curzon. Nous entrons maintenant dans le domaine de la politique étrangère, et nos délégués ne seront pas en mesure de remplir leur mission de paix et de sécurité à moins que nous n'examinions un peu plus à fond l'histoire moderne. En ce qui a trait à la ligne Curzon, j'aimerais citer les paroles d'un homme qui contribua à établir la frontière orientale de la Pologne en 1939. Il s'agit de M. Oscar Halecki, directeur de l'Institut polonais des arts et sciences en Amérique. M. Halecki est un historien de renommée internationale et l'ancien président de l'université de Varsovie. Parlant de la ligne Curzon devant le Conseil des relations étrangères à Chicago, M. Halecki dit en partie :

Quelle est l'origine de cette ligne? Lorsque nous sommes allés à la conférence de la paix, nous espérions que toutes les frontières de la Pologne seraient fixées à Versailles, tant dans l'est que dans l'ouest. De nos jours, quantité de gens sont d'avis qu'on a effectivement fixé une frontière de l'est à la Conférence et que ce fut la ligne Curzon. C'est tout à fait faux. Je me rappelle le soir, du 2 au 3 mars quand tous les experts de la délégation polonaise reçurent un appel téléphonique et apprirent qu'on avait un besoin pressant d'un mémoire concernant la frontière est de la Pologne afin de la soumettre aux Quatre Grandes Puissances. Nous avons travaillé toute la nuit et nous avons tracé une ligne plus ou moins conforme à celle qu'on a adoptée plus tard lors de la signature du traité de Riga. J'avoue que nous étions allés un peu plus loin en comprenant certaines régions qui furent laissées à la Russie soviétique dans ce traité, parce que nous savions, par exemple, que, dans la région de Ploskirow en Podalie, il y avait une population considérable de paysans polonais.

Cependant, à ce même moment, un groupe de Russes exilés,—la Russie ne fut pas complètement privée de représentants à la conférence de Paris,—présenta un autre mémoire préconisant l'adoption d'une ligne que, naturellement, on n'appella pas alors la ligne Curzon. De fait on l'a désignée sous le nom de ligne de l'Impératrice Catherine II. En disant cela, je ne fais que répéter ce qui a été mis en lumière dans un intéressant article publié dans un journal russe ici dans ce pays il y a quelques semaines. L'ar-

ticle déclare que le Secrétaire aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne a eu peu à faire avec la ligne Curzon. Il s'agit d'une ligne préparée par l'impératrice Catherine II, une ligne qui en 1795, après le troisième et entier partage de la Pologne, était censée être non pas la frontière est de la Pologne, mais une frontière entre la Prusse et l'Autriche d'une part, et la Russie de l'autre. Les Russes, se reportant à cette ligne à la conférence de la paix de 1919, demandèrent bien clairement de garder tout le territoire que la Russie s'était annexé au cours des trois partages de la Pologne.

En conséquence, prétendre que nous sommes tenus de considérer cette ligne comme la frontière définitive de la Pologne à l'est, c'est tout bonnement fausser l'histoire. Si nous envisageons la question au point de vue juridique, il est bon de se rappeler que la décision énoncée dans l'article 87 du traité de Versailles a été mise à exécution au printemps de 1923, quand toutes les grandes puissances, y compris les Etats-Unis, reconnurent définitivement comme frontière est de la Pologne la ligne fixée par le traité de Riga, frontière qui exista sans conteste jusqu'au mois de septembre 1939, et que le gouvernement polonais aussi bien que le peuple de Pologne réclament maintenant.

Il me fait peine, en parlant de la Pologne, de faire son éloge comme si elle était morte. Je ne puis croire que les nations alliées régleront leurs différends tout bonnement sans aider davantage ce soldat mutilé de la liberté et de la civilisation. La conscience de l'univers n'est pas en paix à l'égard de la Pologne; la conscience britannique ne l'est pas davantage. Pour s'en convaincre il suffit de lire le compte rendu des séances du Congrès des Etats-Unis, et les rapports de la Chambre des communes en Grande-Bretagne que l'on trouve dans le *Times* de Londres, à la salle de lecture.

Le *Northwest Review* de Winnipeg, en date du 8 mars 1945, fait écho de façon retentissante à la conscience britannique. Je veux parler de la lettre des évêques catholiques d'Ecosse adressée à la Chambre des communes britannique. Elle est rédigée en termes énergiques. Je n'en citerai que le dernier paragraphe.

Nous demandons bien sincèrement à tous les membres de la Chambre des communes d'indiquer de façon bien catégorique que nous ne renoncerons pas à notre honneur et à nos idéals chrétiens en retour d'avantages non divulgués en sacrifiant une alliée fidèle, la Pologne, qui est condamnée aux fers et à l'esclavage. Puisse le Dieu Tout-puissant et éternel dans Son infinie miséricorde empêcher que cette tache sur la civilisation,—cet outrage à l'humanité,—ne soit perpétuée au nom du peuple anglais.

Je citerai également le numéro d'avril 1945 d'une publication bien connue, la *Review of World Affairs*, dirigée par Lord Phillimore. J'y lis le passage suivant :

M. Eden a promis à une Chambre des communes inquiète que la Grande-Bretagne ne reconnaîtrait pas le comité de Lublin tel que présentement constitué, et ne priverait pas de sa reconnaissance le gouvernement légal de Po-